



PRINCIPES DIRECTEURS DES SOINS À LA MÈRE ET AU NOUVEAU-NÉ DANS UNE PERSPECTIVE FAMILIALE

Les soins à la mère et au nouveau-né constituent un processus complexe, multidimensionnel et dynamique visant à fournir des soins sûrs, individualisés et dispensés par des personnes qualifiées. Ces soins répondent aux besoins physiques, affectifs, psycho-sociaux et spirituels de la mère, du nouveau-né et de la famille. Une telle perspective permet mieux de voir la grossesse et la naissance comme une étape saine et normale de la vie, et reconnaît l'importance du soutien à la famille, de sa participation, ainsi que de choix éclairés. L'Agence de la santé publique du Canada, de concert avec des spécialistes de la santé maternelle et infantile, a établi les principes directeurs fondés sur des données probantes suivants pour les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale au Canada :

1. Une approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale s'avère la meilleure
2. La grossesse et la naissance sont des processus normaux et sains
3. L'attachement entre les parents et le nourrisson est essentiel au développement de l'enfant et à l'harmonie familiale – dès la période postnatale
4. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale s'applique à tous les milieux de soins
5. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale s'appuie sur des données de recherche
6. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale requiert une démarche holistique
7. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale s'appuie sur la collaboration entre les professionnels de la santé
8. Dans une société multiculturelle, il est important d'offrir des soins adaptés sur le plan culturel
9. Les Autochtones ont des besoins distincts durant la grossesse et l'accouchement
10. Des soins à proximité du domicile, c'est idéal
11. Les soins individualisés à la mère et au nouveau-né sont recommandés
12. Pour faire des choix éclairés, les femmes et leur famille doivent avoir des connaissances sur les soins offerts
13. Les femmes et leur famille jouent un rôle essentiel quant aux décisions à prendre
14. L'attitude et la façon de s'exprimer des prestataires de soins de santé déterminent l'expérience de la famille en matière de soins maternels et néonataux
15. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale respecte les droits en matière de procréation
16. L'approche des soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale s'inscrit dans un cadre qui exige une évaluation continue
17. Les meilleures pratiques internationales en matière de soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale peuvent offrir des avenues à considérer au Canada

Pour les références, voir le **chapitre 1 : Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale au Canada : fondement théorique et principes directeurs sous-jacents**, dans : Agence de la santé publique du Canada : Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales. Ottawa (Ontario) : ASPC; 2017.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du document intitulé **Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales**, ou pour télécharger ce document, lancez une recherche « soins à la mère et au nouveau-né » sur le site **CANADA.CA**.

